


PERSPECTIVES

P

PRESSE

DISTRIBUÉ PAR

LA POSTE 

Pour agir ensemble contre l'exclusion

**ENTRAÏDE
OUVRIÈRE**

 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – 02 47 31 87 00 – <http://entraideouvriere.org>
Déposé le 1^{er} octobre 2012
N°282 – septembre 2012

S o m m a i r e

Le petit rapporteur	2
Le RSA n'atteint pas encore ses objectifs	3
DOSSIER : L'EAO CONFIRME SON ENVERGURE DEPARTEMENTALE .	4
CAD : Changer de politique pénale ?	9
PARTENAIRE : F. Choppin de Janvry, président d'Émergence	10
L'air du temps	12

ENSEMBLE en cahier central

ÉDITO

Rentrée à l'EAO : nouveaux locaux, création à Loches et de nouveaux administrateurs

Depuis début août le siège de l'association et le *Service des logements extérieurs* sont installés dans de nouveaux locaux, situés

46 rue Gustave-Eiffel à Tours Nord. Ces locaux sont loués au Conseil Général dans l'attente de leur acquisition ultérieure par notre association.

Ils ont été le siège des services vétérinaires, et sont encore occupés en partie par l'Institut de la Vigne et du Vin.

Cette nouvelle installation va permettre de faire des économies de gestion, et donner plus de cohérence à nos activités.

Nous devons les aménager pour y accueillir convenablement le public et poursuivre le regroupement de nos services, en particulier préparer l'installation de notre Centre de formation dont le

développement est une priorité. Nous avons mis en vente nos locaux du 62 rue George-Sand.

Nous avons, dans la même période, ouvert un dispositif d'urgence à Loches. C'était une nécessité pour le département, des dispositifs semblables existant déjà à Chinon et Amboise. On ne peut que regretter le manque d'appui des services de l'État puisque cette ouverture s'est faite à moyens même pas constants, mais en baisse. Par contre je remercie la municipalité de Loches de son appui pour cette nouvelle installation.

Enfin, six nouveaux administrateurs sont entrés au Conseil d'administration et se sont déjà mis au travail, renforçant notre équipe dans un excellent climat.

Bonne rentrée à tous : hébergés, salariés, bénévoles, adhérents et autres lecteurs.

André Ledoux

La main tendue

Mardi 14 août. Sur la plage, des milliers de personnes que la grande marée océanique s'amuse à resserrer les uns plus près des autres.

Sur le journal, une enquête de la Fondation de France révélant que de plus en plus de Français souffrent de **solitude**. En augmentation depuis deux ans, leur nombre atteindrait aujourd'hui 4,8 millions de personnes et, phénomène nouveau, 9 % des 30-39 ans seraient ainsi en situation d'isolement contre seulement 3 % en 2010. Elevée en 2011 au rang de *Grande cause nationale*, la solitude est, bien entendu, prise en compte par d'importantes associations ; de nombreux organismes sociaux s'efforcent d'y apporter remède, des initiatives se développent pour la réduire. Mais, au-delà de ses origines personnelles et de ses formes tellement variées, elle est aussi alimentée par nos comportements de société. Jean-Paul Delevoye, alors Médiateur de la République, l'a écrit : « *Il faut réinventer les modalités comme la finalité du vivre ensemble. Je crois qu'il existe des ressorts de solidarité et de proximité qui ne sont pas mis en œuvre, et que toutes nos politiques de*

solidarité publique ont souvent eu pour effet de faire reculer les solidarités privées ». Mardi 14 août. A coup sûr, il y a sur cette plage, il y a tout près de nous des personnes qui ne disposent d'aucun réseau de sociabilité, qui ne font partie d'aucune communauté de vie : elles sont objectivement **seules**. En janvier 1983, un article paraissait dans la NR sous le titre : « *L'Entr'Aide Ouvrière cherche des mains tendues à travers les quartiers* ». Cet appel est celui d'aujourd'hui, pour que des liens se tissent, pour que des gens différents cohabitent en harmonie, pour que la proximité fasse de notre voisin **un proche**. Les gestes quotidiens sont « *simples comme bonjour !* ». « *Il y a ceux qui ont les mains vides et ceux qui ont le cœur sur la main ; ceux que l'on prend la main dans le sac et ceux qui ont la main sur le cœur ; ceux qui mettent la main à la pâte et ceux qui croisent les bras et s'en lavent les mains ...* ».* De quel groupe sommes-nous ? À celui ou celle qui se noie peut-être, savons-nous tendre la main ?

Jean Paillou

*Noël Copin, journaliste, Messages du Secours catholique-mars 2005

Devenez bénévoles

Vous disposez d'un peu de temps et vous souhaitez contribuer vous aussi à la lutte contre la précarité et toutes les formes d'exclusion : vous pouvez aider bénévolement au travail de l'Entr'Aide ou du Comité d'Aide aux Détenus. Comme à chaque rentrée, les besoins sont importants et des appels sont lancés pour des activités très diverses mais particulièrement pour le PAS et la lutte contre l'illettrisme.

Le PAS (Point accueil solidarité), va au-devant du public à la rue, les lundi, mercredi et vendredi de 18h à 23h environ. L'équipe est constituée d'un salarié de l'EAO, de deux bénévoles et d'un infirmier, en partenariat avec l'équipe mobile de psychiatrie. Après un mois d'essai, le bénévole s'engage à une intervention par semaine. S'adresser au **02 47 32 11 84** ou **02 47 05 48 48, CASOUS, 2 place Jean-Meunier à Tours.**

Illettrisme : si vous disposez d'une ou deux demi-journées par semaine, et si vous pouvez aider une personne à développer son autonomie sociale, à mieux se débrouiller seule en progressant face à l'écrit, vous pouvez rejoindre l'équipe du programme LEEO (Lecture Écriture à l'Entr'Aide Ouvrière). Contacter **Sabrina ou Samia au Centre de Formation, 7 rue Jacques-Cartier à Tours,** Tél : **02 47 75 18 90**, ou par mail à : **formation@entraideouvriere.org**

Pour tout autre soutien à l'Entr'Aide Ouvrière ou au Comité d'Aide aux Détenus :

EAO, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours, tél : **02 47 31 87 00** ou **infos@entraideouvriere.org**

Les nouveaux bureaux

Après l'assemblée générale du 9 juin, le conseil d'administration réuni le 19 juin a procédé à l'élection des bureaux de l'Entr'Aide Ouvrière et du Comité d'Aide aux Détenus.

Pour l'EAO, André Ledoux a été reconduit à la présidence, avec pour vice-présidents Pierre Volovitch et Marie-Paul Legras-Froment. Le trésorier reste Alain Manson et la secrétaire,

Madeleine Perret. Trois membres complètent ce bureau, qui se réunit deux fois par mois : Bernard Bonnin, Patrick Minier et Philippe Dailloux. Monique Carriat reste présidente du CAD, assistée de Martine Graziani à la vice-présidence. Le trésorier est Alain Manson, le secrétaire Pierre Trinson, avec là aussi trois membres du bureau : Madeleine Perret, Georges Rondeau et Marc Simonneau.

Le RSA n'atteint pas encore ses objectifs

De nombreuses personnes n'en bénéficient pas alors qu'elles y ont droit.

Instrument de progrès social et de croissance économique pour les uns, symbole des dérives de l'assistanat pour les autres, le Revenu de solidarité active (RSA) vient de faire l'objet d'un rapport du Comité national d'évaluation qui permet, avec les enquêtes de la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), de mieux percevoir son apport et ses limites. Alors que le Conseil général des Alpes-Maritimes s'est doté de moyens importants pour lutter contre la fraude, il s'avère que les fraudeurs ne représentent au plan national qu'un nombre minime (2,5%) des allocataires du RSA. En revanche, près de 35% des personnes susceptibles de se voir attribuer l'allocation n'y ont pas recours. Pour le RSA activité (complément de ressources accordé à un salarié à faible revenu), c'est presque deux fois plus. Ainsi, chaque année, plus d'un milliard d'euros n'est pas distribué à des personnes qui pourraient pourtant, en toute légitimité, toucher le Revenu de solidarité active.

Ce phénomène surprenant s'explique d'abord par le manque de lisibilité du dispositif. Dans l'enquête FNARS portant sur l'année 2010, 25% des travailleurs sociaux soulignaient les difficultés rencontrées par les gens accueillis pour ouvrir leurs droits au RSA, et 50% des salariés interrogés manquaient eux-mêmes d'informations sur la mise en place du dispositif par le Conseil général. Les limites de l'incitation financière jouent également un rôle indéniable dans l'attitude des allocataires potentiels. Si le RSA permet de réduire l'intensité de la pauvreté, il n'est pas vraiment plus attractif que l'ancien mécanisme du RMI, particulièrement au cours de la première année. Et on constate, en parallèle, la perte de droits connexes en cas d'attribution du RSA.

Autre problème pouvant également expliquer en partie le non recours : l'insuffisance de l'accompagnement des bénéficiaires qui ont besoin d'une aide pour leur insertion socioprofessionnelle. Seulement 25% d'entre

eux obtiennent une aide directe à la recherche d'emploi, et 25% accèdent à une formation. En 2011, les travailleurs sociaux du réseau FNARS étaient nombreux (65%) à observer des difficultés d'accompagnement par le référent unique. De son côté, le Comité national d'évaluation du RSA met l'accent sur deux éléments importants à prendre en compte dans la façon d'envisager une éventuelle amélioration du dispositif :

Le Revenu de solidarité active n'a pas eu d'influence réelle sur la reprise d'un emploi par les personnes concernées. Celles-ci ne se trouvaient pas volontairement au chômage. Elles souffraient d'un marché de l'emploi en crise, bien davantage que d'une insuffisance de motivation pour le travail.

En apportant une garantie de revenus pouvant compenser la diminution du temps de travail, le RSA était susceptible de provoquer un développement du recours au temps partiel, subi ou volontaire. En fait, cela ne s'est pas produit.

En conclusion, bien que le RSA ait un réel impact sur les ressources des personnes les plus fragiles (près de 18% de revenu mensuel supplémentaire pour les bénéficiaires du RSA activité), le dispositif n'atteint pas ses objectifs. Il ne concerne pas autant de personnes que prévu. Si tous les gens répondant aux critères d'attribution du RSA activité en bénéficiaient effectivement, 400.000 personnes auraient franchi le seuil de pauvreté en 2010. En terme d'insertion socioprofessionnelle, le RSA ne marque pas une rupture nette avec le RMI et ne soutient que faiblement l'accès à l'emploi des bénéficiaires. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre une simplification des procédures, une information forte auprès des publics et des moyens d'accompagnement renforcés. A cet effet, la FNARS s'appuiera sur une expérimentation conduite dans neuf départements. ■ SB

Pour se renseigner sur le RSA, s'adresser à l'assistante sociale de son secteur.

L'Entr'Aide Ouvrière confirme son envergure départementale

Avec l'ouverture cette année d'une antenne à Loches et d'une épicerie solidaire à Chinon, l'association a encore accru son poids dans la lutte contre la précarité en Touraine.

Depuis sa création il y a soixante-cinq ans, l'Entr'Aide Ouvrière, en ne cessant de grandir, a plus que fait la preuve de sa légitimité. Hélas ! Contrairement à ce qu'on pouvait espérer durant les années de croissance, l'exclusion n'a pas reculé. L'urgence sociale taraude la société. Et si le nom de l'association fleure bon l'après-guerre, nul ne peut lui contester aujourd'hui un rôle majeur sur ce front permanent.

C'est que l'EAO a su s'adapter aux fluctuations des politiques publiques, faire évoluer ses structures et ses moyens d'intervention, mobiliser des générations de bénévoles autour d'un *projet associatif* régulièrement remis à jour pour coller aux besoins. Cet esprit hérité des origines, conjugué au professionnalisme de ses quelque cent-cinquante salariés, en fait la pièce maîtresse du dispositif de lutte contre l'exclusion en Indre-et-Loire. Une action que l'Entr'Aide Ouvrière mène **pour**, et de plus en plus **avec** les usagers eux-mêmes. Et bien sûr en liaison, voire en partenariat avec tous les autres intervenants, au sein d'un réseau qui se doit d'être toujours plus solidaire. L'association gère en effet et pour mémoire : le 115 (24h sur 24) et le CASOUS

(Centre d'accueil de soins et d'orientation pour l'urgence sociale) avec son cabinet médical et son PAS (le Point accueil solidarité et ses maraudes), le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), une soixantaine de places d'hébergement d'urgence, environ deux cents lits d'hébergement d'insertion sur ses quatre foyers, des appartements dispersés en ville, des lits « halte de soins de santé », le centre thérapeutique ATHOBA, un Service d'insertion par l'activité économique (SIPAE) qui organise et anime des chantiers d'insertion pour environ cent-vingt personnes en contrats aidés, un Centre de formation et d'accompagnement, des ateliers de lutte contre l'illettrisme, etc.

Une étape décisive

Toutefois, certains pouvaient regretter jusqu'alors une concentration exagérée de ces moyens sur l'agglomération tourangelle, qui regroupe tout de même une grande moitié de la population du département (une autre association, le foyer Anne de Beaujeu, intervenant sur le secteur d'Amboise). C'est de moins en moins vrai. En effet, il y a des années maintenant que l'ouverture d'une antenne à Chinon est venue élargir ce champ d'action. Comme on le lira plus loin, les résultats montrent que cette implantation se justifiait pleinement.

Mais ces derniers mois, une étape décisive a été franchie en deux temps, pour asseoir définitivement la dimension départementale de l'association. Il s'agit d'abord de l'ouverture à Chinon, au début de l'année, d'une épicerie solidaire baptisée *L'Embarcadère*. Puis au mois de mai et dans le domaine de l'hébergement, de la création à Loches d'une antenne très attendue de l'EAO. On verra ci-dessous que les premiers usagers y ont été accueillis juste avant l'été. Sans augmentation de ses financements, bien au contraire, l'Entr'Aide Ouvrière vient donc de se rapprocher encore des besoins, et d'en améliorer sensiblement la couverture départementale, affirmant ainsi sa volonté de faire le maximum pour lutter contre la précarité. ■

Dossier réalisé par Jean-Paul Mercier



Le siège de l'EAO et son Service du logement extérieur (SLEX) sont installés au premier étage de cet immeuble au 46 avenue Gustave-Eiffel à Tours Nord, et non plus rue George-Sand en centre ville.

Un centre d'hébergement s'imposait à Loches : l'EAO l'a fait !

Le public à la rue n'est pas le triste apanage de Tours. Depuis trois mois, une nouvelle antenne de l'Entr'Aide offre une solution aux plus démunis de la Touraine du sud.

Sept ans que la réflexion avait été engagée! Dès 2005 en effet, le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) du Lochois avait sollicité notre association. Le besoin d'un CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) se faisait de plus en plus manifeste. L'Entr'Aide Ouvrière a été associée à la réflexion, et il y a trois ans une étude recensait 63 ménages – dont une majorité de personnes isolées – qui auraient pu relever d'un CHRS. L'EAO n'a malheureusement pas obtenu de financement supplémentaire de l'Etat. Elle a cependant accepté de mener ce projet à son terme et de gérer ce nouveau centre par redéploiement de ses moyens, c'est-à-dire en prenant sur ceux affectés à Tours...Le coût est minoré du fait que la mairie de Loches met gracieusement à sa disposition les anciens locaux de la police municipale.

Mais ces locaux n'ont pas été transformés en foyer d'hébergement collectif : le « centre » est en réalité constitué de six appartements HLM loués à Val Touraine Habitat, et dispersés dans le centre ville ou à proximité. Le premier occupant est entré dans les lieux le 21 juin dernier. Et les besoins sont confirmés puisque tous les logements ont été très vite occupés.

Une réponse personnalisée

Camille Thellier, éducatrice spécialisée, a assuré l'ouverture sous la responsabilité de Pascal Dabouis, directeur de l'Hébergement à l'EAO. Depuis août, elle a reçu le renfort à mi-temps d'un autre travailleur social d'expérience, Fabrice Forêt. Tandis que l'accueil-sécrétariat, confié à Martine Béranger-Bari-taud, est maintenant opérationnel quatre jours par semaine. Cette petite équipe doit donc, très vite, apprécier le besoin de la personne qui se présente spontanément, ou qui est envoyée par un autre organisme, comme le CIAS qui est d'ailleurs mitoyen. Apprécier le besoin et y répondre, évidemment.

La réponse, ce peut être l'accueil dans l'appartement d'urgence, un type 5 d'une capacité théorique de trois personnes. Un hébergement immédiat et inconditionnel, une « mise à l'abri » pour faire une pause, se nourrir, se laver. Mais pour quatre nuits maximum, suivies éventuellement d'une période de deux semaines renouvelable. Le temps de réfléchir à sa situation avec les travailleurs sociaux, qui rechercheront la meilleure solution. La solution peut être aussi de passer à un hébergement d'insertion, L'EAO dispose de six appartements qui peuvent accueillir quinze personnes au total, et où les animaux sont admis. Les bénéficiaires auront signé un contrat en général pour six mois, où ils s'engagent sur un « projet personnalisé » qui fixe des objectifs et des démarches d'insertion à réaliser. Dans les deux cas, urgence ou insertion, une participation de 10 à 15% du loyer est demandée si l'hébergé dispose d'un revenu.



Fabrice Forêt, éducateur spécialisé, apprécie l'efficacité du réseau lochois d'intervenants sociaux.

Il est bien tôt pour tenter un premier bilan. Sauf que la très forte attente de ce CHRS n'était pas déplacée! On peut aussi constater que presque toutes les personnes hébergées ont entre 20 et 30 ans, à la rue ou sur le point de s'y trouver par suite d'un conflit familial et d'un manque de soutien du réseau personnel. Un seul hébergé est parti, qui ne supportait pas la solitude.

Un réseau resserré

Avec son regard encore tout neuf sur la situation locale Fabrice Forêt, qui a travaillé à Marseille, apprécie en tout cas le fait que « dans une petite ville tout le monde se connaît. Il est plus facile et plus rapide de travailler en réseau avec les partenaires proches que sont le CIAS, Pôle emploi, la Mission locale, la Maison de l'emploi et des entreprises, l'Arpec, l'École de la deuxième chance, etc. » Cette première phase d'évaluation met aussi en évidence, déjà, le fait que le CHRS répond d'abord aux besoins de la commune. La plupart des usagers sont de Loches. « Mais d'autres, au contraire, sont là parce qu'ils ont besoin de

s'éloigner, à la suite d'un divorce ou pour fuir de mauvaises fréquentations... » Tout juste Fabrice déplore-t-il « le manque de studios sur Loches. L'antenne en revanche est idéalement située en centre ville, ainsi que les appartements qui sont accessibles à pied, ce qui doit permettre aux hébergés de faire seuls beaucoup de démarches, et aux éducateurs de les convoquer ou de les visiter régulièrement. »

Parmi ces démarches, la recherche d'un emploi est évidemment la plus problématique. Le travail ne court pas les rues de Loches, ni d'ailleurs au demeurant. Et contrairement à celle de Chinon, l'antenne de Loches de l'Entr'Aide Ouvrière ne gère pas de chantiers d'insertion. Du moins pour l'instant.

La municipalité de Loches : « Le maillon qui manquait... »

« Je souhaitais depuis longtemps voir s'ouvrir un centre d'hébergement, nous confirme Mme Anne Pinson, adjointe au maire de Loches chargée des affaires sociales. Nous avons évidemment des gens en grande difficulté, des jeunes mais aussi des familles ou des femmes battues que nous dirigeons sur Tours. Mais beaucoup ne voulaient pas aller à Tours, et dans ces cas-là nous n'avions pas de réponse... »

Le CIAS dispose, avec l'association Jeunesse et Habitat, d'une résidence sociale de dix-sept chambres, et le « parc » est complété par des logements de Val Touraine Habitat et des appartements privés. Mais ils n'étaient pas accessibles à ces personnes à la rue ou presque. « Le CHRS, c'est le maillon qui manquait à notre dispositif local, poursuit Anne Pinson. Et le fait d'avoir sur place des travailleurs sociaux qui s'occupent de ce public en grande précarité, c'est extraordinaire. Nous avons là une équipe de l'Entr'Aide qui connaît son travail et qui suit bien les dossiers... »

Ce CHRS de quinze places suffira-t-il ? L'adjointe au maire n'en est pas complètement sûre : « On fera le diagnostic après l'hiver. A cette date, il doit y avoir encore aux alentours des personnes qui vivent sous une tente, ou qui squattent une cave... »

Témoignage

« Ne pas rester à rien faire... »

« Je me suis séparé de ma compagne en juin et j'ai passé une nuit dehors, puis trois nuits chez un ami. J'étais sans travail... » : M. F... , 26 ans, cumulait les handicaps car il est étranger, muni d'un titre de séjour provisoire, et il ne maîtrise pas parfaitement le français. Mais il était en rapport avec le CIAS, qui l'a dirigé vers le bureau de l'Entr'Aide tout juste ouvert. Il fut donc l'un des tout premiers hébergés de l'antenne de Loches, qui l'a installé dans un petit appartement du centre ville. « J'ai été très bien aidé. Mes papiers seront bientôt à jour. Et en ce moment Pôle emploi m'a trouvé une mission d'intérimaire dans une entreprise de Loches. J'espère qu'ils me garderont. » M.F...s'aide aussi lui-même :

il a suivi une remise à niveau à l'Arpec Touraine (Centre de formation et de recyclage), et quand il ne travaille pas il perfectionne son français par internet sur un poste d'accès public. « Quand on n'a pas de formation, on peut trouver du boulot si on accepte n'importe quel travail. Et si on reste pas sur son lit à rien faire... »

M.F...est en très bonne voie et sortira sans doute assez vite de sa galère, et du « système ». En cela, il n'est peut-être pas très représentatif du public qui a recours aux services de l'Entr'Aide Ouvrière. Mais qu'aurait-il fait ces trois derniers mois, et où en serait-il aujourd'hui sans l'EAO? Et s'il pouvait être un exemple... ■



M.F. a frappé à la bonne porte : 14, rue Alfred-de-Vigny à Loches, tel.: 02 47 59 11 28

Antenne de Chinon: un bilan éloquent

Depuis cinq ans, l'Entr'aide ouvrière prend toute sa part dans la lutte contre la précarité en Chinonais.

Celui qui pousse la porte de cette antenne au 5, rue Auguste-Correch, a d'abord affaire au service d'accueil et d'orientation. Sa situation, ses besoins, ses attentes sont écoutés par une première personne. En sens inverse, celle-ci lui présentera l'association et son fonctionnement. Et depuis cinq ans, quelques centaines de personnes ont poussé cette porte!

Si la personne ainsi accueillie en fait la demande, elle peut être orientée vers différents services :

- simple domiciliation à l'antenne et accompagnement social
- hébergement d'urgence
- hébergement d'insertion
- chantier d'insertion
- l'un des services de l'Entr'aide à Tours
- un autre organisme partenaire de l'association.

L'hébergement

En 2011 l'antenne de Chinon a reçu 63 personnes isolées en demande d'hébergement, et 10 ménages avec des enfants. Soit un peu plus que l'année précédente. La majorité des personnes reçues proviennent du département, essentiellement du Chinonais. Les demandes correspondent à une fin d'hébergement familial ou amical, à des ruptures conjugales ou à des « parcours d'errance ». L'hébergement **d'urgence**, dans un appartement qui comporte 3 chambres individuelles, a concerné 18 « ménages », qui ont porté le taux d'occupation à plus de 89%. Quant au Centre d'hébergement **de réinsertion sociale**, il ne s'agit pas d'un foyer collectif: l'antenne dispose de 15 places réparties dans des appartements de différentes tailles. L'an dernier, 26

« ménages » ont été accueillis, soit le même nombre qu'en 2010 et en général pour une durée de six mois, totalisant 5.744 nuitées. Soit un taux d'occupation des appartements de 105%. La majorité (14) étaient des personnes isolées, et 9 d'entre elles ont ensuite accédé à un logement autonome. Sous la direction de Laurent Chantreau, l'équipe de l'Entr'aide ouvrière assure par ailleurs un accompagnement social des personnes hébergées. Des ateliers collectifs leur permettent d'aborder les différents thèmes de la vie quotidienne, et d'échanger leurs savoir-faire.

Ateliers et chantiers d'insertion

L'antenne de Chinon recherche et gère en permanence plusieurs chantiers d'insertion dans le domaine du bâtiment, pour des collectivités locales, des entreprises, d'autres associations, voire des particuliers. Il faut y ajouter les « jardins du cœur » à Avoine. L'an passé, 109 candidats ont été reçus sur les cantons de Chinon, Bourgueil et Langeais, dont 34 femmes. Et 40 salariés ont participé ou sont encore sur des chantiers. L'objectif est évidemment qu'ils en sortent vers un emploi durable, un emploi de transition ou une formation. En 2011 de nouveaux locaux ont été investis à Savigny-en-Véron pour cette activité. De meilleures conditions de travail sont assurées, mais il reste à faire en sorte que la cohérence entre hébergement et emploi n'en souffre pas. Ces activités – déployées en réseau avec les partenaires locaux que sont le CIAS, Territoire de Vie sociale, Vienne Appart, le CLAAC, la Mission locale, le Collectif de lutte contre la pauvreté, etc. – doivent être complétées par la lutte contre l'illettrisme, une mission confiée par le Conseil général et à mettre en oeuvre avec l'association Lire et Dire. ■

L'Embarcadère, épicerie solidaire

L'antenne de l'Entr'aide Ouvrière a pris une part active à la création de « l'Embarcadère », une épicerie sociale inaugurée à Chinon en février dernier. Pour y accéder, il faut remplir un petit dossier établissant que le demandeur dispose d'un « reste à vivre » maximum de 5,00 euros par jour et par personne. S'il satisfait à ces conditions, le demandeur peut s'y procurer des denrées de première nécessité, à commencer par des produits alimentaires, à des prix très inférieurs à ceux du commerce. Des bénévoles assurent le fonctionnement de ce nouveau service avec les deux professionnels recrutés.

Mais au-delà de ce service de base, indispensable, l'Entr'aide ouvrière souhaite que l'épicerie solidaire soit aussi un lieu de contact et de partage, qui fasse le lien pour les bénéficiaires avec les autres activités des divers intervenants sociaux du territoire. Bref, que l'Embarcadère devienne un accélérateur de lien social.

Cette création est le fruit de la mobilisation, sur plusieurs années, de tout un réseau associatif chinonais, fédéré par le Collectif de lutte contre la pauvreté. Sa concrétisation a été possible grâce au soutien ou à la contribution financière du Syndicat intercommunal du Val de Vienne, du Conseil régional, du Conseil général, de la Fondation de France et de l'association « Les Anyse-tiers ». Et l'Embarcadère a rejoint la centaine d'épiceries de l'Association nationale pour le développement des épiceries solidaires, créée en 2000. ■

tisation a été possible grâce au soutien ou à la contribution financière du Syndicat intercommunal du Val de Vienne, du Conseil régional, du Conseil général, de la Fondation de France et de l'association « Les Anyse-tiers ». Et l'Embarcadère a rejoint la centaine d'épiceries de l'Association nationale pour le développement des épiceries solidaires, créée en 2000. ■

L'Embarcadère-Espace Christine Bigand, 12 quai Pasteur à Chinon (ancienne Maison de la Rivière)

Ces activités en territoire chinonais – Centre d'hébergement et épicerie solidaire – sont déployées en réseau avec les partenaires locaux que sont le CIAS, la Maison Départementale de la Solidarité, Vienne Appart, le CLAAC, la Mission locale, le Collectif de lutte contre la pauvreté, l'Unité d'insertion, les centres sociaux, etc. Elles sont complétées par l'action de lutte contre l'illettrisme, une mission confiée par le Conseil général et à mettre en œuvre avec les bénévoles de l'association *Lire et Dire*.



Changer de politique pénale ?

POUR LA RÉDUCTION DU RECOURS A LA PRISON ET LA PROMOTION DE PEINES DE REMPLACEMENT QUI FONT SENS.

Tel est le thème de réflexion retenu par le GNCP¹ pour les 19^{es} Journées nationales Prison du samedi 24 au vendredi 30 novembre 2012.

Il est devenu courant de dire que : « *la prison est l'école du crime* ». Mais, depuis quelques mois, des voix de plus en plus autorisées le proclament à l'envi. Ainsi en est-il de Xavier Lameyre, vice-président chargé de l'application des peines au TGI de Paris, qui dénonce : « *la démesure de la pénalisation de notre société* ». « *La prison est considérée comme l'unique moyen de lutte contre la récidive alors que toutes les études menées depuis une vingtaine d'années, principalement dans les pays anglo-saxons et scandinaves, prouvent l'inverse. C'est l'aménagement des peines et les peines exécutées en milieu libre qui réduisent la récidive* » (*Le Monde*, 11/08/2012).

Christiane Taubira, nouvelle Gardienne des Sceaux, est non moins claire, expliquant dans un entretien à *Libération* (07/08/2012) : « *Il y a des années qu'on sait que la prison, sur les courtes peines, génère de la récidive* ».

La loi du 10 août 2007 qui impose l'emprisonnement quasi automatique des récidivistes est en grande partie responsable de l'inflation carcérale de ces dernières années. Les entrées en prison qui étaient de 86 600 en 2006 sont passées en 2007 à 90 300. Ajoutons à cela la création de nouvelles infractions avec toujours plus de circonstances aggravantes, entraînant une énorme augmentation des procès en correctionnelle et des condamnations : environ 400 000 jugements correctionnels en 2002, 600 000 en 2006. Or, en même temps, les délits et crimes constatés n'ont cessé de décroître au cours des dix premières années du 21^e siècle, ce dont l'opinion publique n'a absolument pas conscience (51,7 pour 1 000 habitants en 2001, 34,8 pour 1 000 en 2010).

Autre voix autorisée, celle de Jean-Marie Delarue, Contrôleur général des lieux de privation de liberté, dont le Journal officiel du 13 juin dernier publie un avis qui sonne comme un signal d'alarme : « *Il convient de se défaire de l'idée commune selon laquelle les effectifs des personnes emprisonnées sont liés à l'état de délinquance du pays et que, plus la criminalité augmenterait, plus les prisons se rempliraient* ». Sa connaissance de l'ensemble des établissements pénitentiaires de notre pays lui permet de faire une différence entre les centrales, où le taux d'occupation peut rester en-deçà de 100 %, et les maisons d'arrêt où il dépasse souvent les 200 %. C'est d'ailleurs le cas de celle de Tours. Or, il est bien connu que la surpopulation a pour conséquences non seulement la promiscuité et la violence entre détenus qu'elle provoque, mais la quasi impossibilité pour les travailleurs sociaux qui en sont chargés de préparer la sortie des personnes incarcérées.

Comment sortir de l'impasse ?

Le précédent gouvernement avait lancé un vaste programme de construction de prisons. Certes beaucoup d'établissements vétustes devraient être reconstruits. Souvenons-nous des anciennes prisons de Lyon ! Mais construire de nouvelles places coûte très cher. La Cour des Comptes a mis en garde les décideurs, d'autant plus que cette politique n'arrive pas à contenir la surpopulation. Jean-Marie

Delarue préconisait une amnistie pour les courtes peines non encore exécutées. Mais Delphine Batho, alors ministre déléguée à la Justice, a répondu que ce serait « *un très mauvais signal dans la lutte contre la délinquance* ». Et chacun sait que les gouvernements de gauche sont facilement suspectés de laxisme en ce domaine et qu'il leur faut être particulièrement vigilants pour ne pas prêter le flanc à cette critique d'ailleurs infondée.

La Chancellerie explore actuellement une autre piste. Elle entend tout simplement (mais cela va à l'encontre des habitudes françaises) respecter une recommandation du Conseil de l'Europe du 11 janvier 2006 qui stipule : « *Nul ne peut être privé de sa liberté, à moins que cette privation de liberté constitue une mesure de dernier recours et qu'elle soit en conformité avec des procédures définies par la loi* ». Il ne s'agit évidemment pas de laisser des criminels en liberté². Mais pour qui est du travail quotidien des tribunaux correctionnels la sanction des délits, il convient de sortir d'une situation paradoxale que Pierre-Victor Tournier décrit ainsi : « *Les sanctions privatives de liberté (fermes, avec sursis partiel ou avec sursis total) représentent en 2010, 52 % des sanctions prononcées mais plus de 6 sur 10 de ces sanctions sont prononcées avec un sursis total* ». On aboutit ainsi à emboliser les prisons avec de petites peines, tout en donnant à d'autres délinquants l'illusion de l'impunité. La réflexion porte sur « l'exigence d'une échelle de sanctions graduée, lisible par tous et réellement appliquée ». Le Conseil de l'Europe suggère : « *des sanctions appliquées dans la communauté* » (entendons par là : dans la société, c'est-à-dire sans incarcération). On a déjà imaginé le sigle CPC : « *Contrainte Pénale Communautaire* ». Le condamné aurait des obligations et des interdits mais également serait assujéti à un suivi intense pour permettre sa réinsertion. Le corollaire d'une telle mesure serait évidemment le renforcement considérable du personnel dit de *probation*, c'est-à-dire du personnel d'insertion (les CIP, conseillers d'insertion et de probation). Actuellement 4 080 CIP ont en charge 173 000 personnes, soit un conseiller pour près de 43 personnes, et c'est là une moyenne, alors que l'Administration pénitentiaire compte 26 094 surveillants de prison pour 68 000 détenus.

La société est-elle prête à accepter ce qu'elle vivrait comme une révolution ? Le délinquant, à plus forte raison le récidiviste, provoque un réflexe de rejet. Les murs des prisons rassurent. Et les politiques usent volontiers de ces réactions passionnelles comme arguments électoraux. Il faudra choisir entre la mise à l'écart, sécurité à court terme, et le suivi en milieu libre, plus efficace en définitive. Tel est l'objet du débat. ■ Madeleine Perret

¹ Le GNCP (Groupement national de Concertation Prison) existe depuis 1996, constitué de l'ANVP, des Aumôneries de prison, La Croix-rouge, Emmaüs, la FARAPEJ, la FNARS, le GENEPI, la CIMADE, le Secours catholique et l'UFRAMA

² En 2010, sur 630 000 condamnations 0,4% l'ont été pour crime

François Choppin de Janvry président d'Émergence

Il s'exprime pour la première fois sur les raisons de son engagement dans la vie associative, sa conception des relations avec la DDCS, et la façon dont il envisage l'amélioration de ses rapports avec les autres associations, en particulier l'Entr'Aide Ouvrière, partenaire et « un peu concurrente ».

EAO : Vous êtes chef d'entreprise. Pourquoi souhaitez-vous être engagé dans l'action associative ? Que vous apporte cette forme d'activité ?

F.Ch. de J. : Mon engagement n'a rien à voir avec mon entreprise. Il tient à mon parcours personnel, aux difficultés que j'ai pu rencontrer, entre autres le lourd handicap de l'un de mes enfants. Et c'est aussi le hasard de la vie : j'ai entendu parler de la Halte de jour lorsque j'habitais rue du Canal à Tours ; selon le principe bien connu, j'ai mis un doigt, puis la main, et j'en suis aujourd'hui au bras complet... J'ai trouvé un intérêt dans cette démarche parce que le fait de voir des gens en grande précarité m'a permis de relativiser mes propres problèmes. Mon engagement vient de là. Il est tout à fait compatible avec mon activité de chef d'entreprise. Quand je suis devenu président de la Halte, il y a une dizaine d'années, cette association était presque une petite entreprise, et, avec le conseil d'administration, nous avons mis en place des outils de gestion.

EAO : On a l'impression que vous bénéficiez d'un fort soutien de la Direction départementale de la cohésion sociale. Comment avez-vous obtenu ce statut d'interlocuteur « privilégié » de la DDCS ?

F.Ch. de J. : Au cours de ma première année de présidence de la Halte de jour, j'ai constaté que l'attitude consistant à agir en force, en râlant, en contestant, était négative. Je m'étais affronté à l'époque avec le président du Conseil général à cause de la baisse des subventions, et cette option avait été contreproductive. Donc, j'ai réfléchi avec mon équipe à la meilleure façon de travailler avec ceux qui nous aident. Et plutôt que d'y aller en manifestant, en protestant, en râlant, nous avons décidé d'y aller avec le sourire, la joie de vivre, et de montrer à

nos interlocuteurs que nous étions capables de régler des problèmes sans forcément nous mettre en colère. Et ça a fonctionné puisque nous avons toujours eu de bons rapports avec la DDCS, mais aussi avec la DDASS qui l'a précédée. Sans doute cela tient-il aussi à mon comportement : je me déplace beaucoup, je rencontre régulièrement les représentants de l'Etat dans le département. Ils me voient. Ils me connaissent. Et Nathalie Bertrand, notre chef de service, connaît bien les rouages des administrations. Elle a une forme d'intelligence, une souplesse à l'égard des personnes qu'elle est amenée à rencontrer, qui lui permettent d'obtenir souvent des réponses aux besoins du terrain.

EAO : Quelle est votre ambition pour Emergence ? Visiblement, c'est une association qui monte, poussée par la DDCS qui lui confie de nouvelles missions valorisantes.

F.Ch. de J. : Comme président d'Emergence, je n'ai aucune ambition personnelle. D'ailleurs, je travaille dans d'autres associations dont la présidence change tous les ans. Ce que je veux, c'est être au service des gens qui se trouvent en difficulté. On nous demande de répondre à une problématique. On l'étudie, on la chiffre, ça passe ou ça ne passe pas. Quand ça ne passe pas, on ne le fait pas. Le 1^{er} avril, on a fermé la Halte du matin le week-end parce qu'il nous manquait 120.000 euros pour assurer la continuité du service. C'est la conséquence de la diminution du financement BOP 177 cette année.

EAO : Avez-vous comme objectif de réaliser la fusion des cinq associations fondatrices d'Emergence* et de constituer ainsi une entité unique répondant au souhait de votre principal financeur, l'État ? Le processus paraît engagé avec la Nuitée.

F.Ch. de J. : Je pense que le fond réel du problème, c'est la demande de la DDCS. C'est qu'il y ait moins d'associations. On s'est regroupé pour répondre à ce souhait. Mais quand on a créé Emergence il y a deux ans et demi, ça a été très chaud autour de la table. Les discussions ont duré un an. Personne ne voulait d'intégration, n'acceptait ne serait-ce qu'un comptable commun. Même la constitution d'une équipe dirigeante (président, secrétaire, trésorier) n'a pas été simple. Et les conseils d'administration n'ont pas toujours été sereins. On n'était pas d'accord sur les missions. Aujourd'hui, on a atteint une vitesse de croisière. Et le budget d'Emergence est le même que celui de la Halte. Notre ambition n'est pas d'avaloir les autres. Chaque association doit garder son propre chemin. La Nuitée a été intégrée parce qu'il y a eu une mésentente, à un moment donné, avec la DDCS. Néanmoins, l'essence même de l'association a été préservée. Les étudiants vont rester maîtres de leur action, aidés par des professionnels. Et ils auront un droit de vote dans Emergence. Il est vrai qu'un projet de rapprochement pourra être envisagé dans l'avenir entre la Barque et la Halte puisque nous avons les mêmes missions. Nous sommes déjà très proches. Jean-Paul Leduc, le président de la Barque, est aussi le trésorier d'Emergence. On se parle tous les jours...

EAO : Faut-il accepter tout ce que propose la DDCS ? Notamment pour l'accueil et l'hébergement des migrants. Ne convient-il pas de rappeler parfois ses devoirs à l'Etat ?

F.Ch. de J. : Chaque fois que nous rencontrons nos interlocuteurs de la DDCS, nous leur rappelons leurs devoirs. Mais le fait de répondre favorablement aux besoins qu'ils observent crée avec eux des liens qui font que nous parvenons à financer les missions qu'ils nous confient. Ceci dit, faut-il répondre à toutes les sollicitations ? Je dirais oui, malgré les difficultés que nous avons connues cet hiver avec la prise en charge de migrants à l'hôtel Comté. Nous avons pris un risque en acceptant cette mission d'accompagnement social dans un hôtel que nous ne connaissions pas. Un risque notamment au niveau de la responsabilité civile. Mais si nous acceptons pourtant toutes les propositions de la DDCS, c'est parce que, à la Halte comme à Emergence, nous ne faisons pas de politique. Nous avons adopté cette ligne de conduite : à l'intérieur de l'association, on travaille, on ne parle pas de politique, on ne parle pas de reli-

gion. On accueille tout homme quelles que soient sa couleur et son appartenance religieuse. On ne fait pas de politique pour éviter toute querelle, et c'est pour cela qu'on dit oui à tout ce qu'on nous demande de faire. Ce qui ne veut pas dire qu'on est prêt à tout accepter, car tout n'est pas acceptable. Où est la limite ? Difficile à dire...

EAO : Comment percevez-vous l'Entr'Aide Ouvrière ? Est-elle pour vous une association partenaire ou, finalement, l'association concurrente ? Quels rapports souhaitez-vous entretenir avec les dirigeants de l'EAO ?

F.Ch. de J. : Nous sommes partenaires puisque nous travaillons ensemble sur des opérations. Nous avons des activités communes, en particulier dans le domaine des soins, mais aussi dans la restauration sociale, le 115, etc. Notre souhait est de continuer tout ce qui est efficace sur le terrain. Néanmoins, nous sommes forcément un peu concurrents. Et la concurrence, à mon avis, n'est pas mauvaise en soi. C'est mieux d'avoir plusieurs opérateurs qu'un seul, en position de monopole, pouvant se sentir un peu seigneur. Je crois que la mission d'Emergence, c'est la socialisation. La mission de l'Entr'Aide Ouvrière, c'est plus l'insertion. L'EAO s'intéresse aussi à l'urgence : eh bien, faisons-le ensemble !

Il y a une chose que je regrette, c'est que le CPD (Collectif pauvretés développement) ne soit plus le lieu où l'on se retrouve, où l'on discute, où l'on entretient des relations plutôt amicales. Nous avons nous-mêmes quitté le CPD depuis cinq ans, et je regrette vraiment ce collectif qui peut permettre aux associations de se rencontrer, d'échanger et d'éviter les querelles. C'est la raison pour laquelle j'ai tenu à participer aux deux dernières réunions consacrées à une éventuelle refondation. A Emergence, nous n'avons aucune animosité à l'égard de l'Entr'Aide Ouvrière. Mais j'aimerais voir son président plus souvent. Je souhaite donc que le CPD continue et devienne une sorte de « club » (à présidence tournante) favorisant les rencontres, les contacts, les échanges, les partages entre les représentants des différentes associations. On est certainement mieux à discuter autour d'une table plutôt que de supputer, chacun dans son coin, que l'autre nous en veut.

Propos recueillis par Serge Bijonneau

* Accueil Albert Thomas, la Barque, le Centre Porte Ouverte, la Halte de jour, la Nuitée.

Les oubliés de l'été

La presse hebdomadaire se montre très sévère à l'égard de François Hollande qui, pourtant, malgré les difficultés économiques et budgétaires croissantes, s'efforce de tenir les promesses qu'il a faites au cours de la campagne pour l'élection présidentielle. Un homme d'Etat, si intelligent soit-il, n'est pas un magicien. Il lui faut du temps pour mettre en œuvre son programme et imposer son style. A la convention démocrate de Charlotte, Barak Obama a reconnu qu'il faudrait « plus que quelques années pour résoudre les problèmes accumulés » par les Etats-Unis.

S'il est injuste de reprocher au président de la République un manque de réaction face aux inquiétudes des Français, on peut néanmoins comprendre la déception ou l'impatience des associations qui luttent contre la pauvreté et l'exclusion car le gouvernement n'a pas répondu immédiatement à leurs attentes, préférant engager une vaste concertation sur la meilleure façon de « décréter la guerre à tout ce qui exclut, stigmatise, marginalise ». En mai dernier, la ministre du logement, Cécile Duflot, avait annoncé que les centres d'accueil hivernaux resteraient ouverts. Mais elle a ordonné leur fermeture le 1^{er} juillet, à l'exception de trois en région parisienne. Conséquence : selon le baromètre du 115, seulement 3 sans-abri sur 10 ont trouvé une solution d'hébergement cet été. « Cécile Duflot nous a fait miroiter le maintien de 2500 places ; nous avons évalué les besoins à 10.000, et

finalement il n'en reste que 500 », a résumé, amer, Matthieu Angotti, directeur général de la FNARS.

Les réseaux des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) regrettent, pour leur part, de ne pas avoir été suffisamment associés à l'élaboration du projet de loi sur les emplois d'avenir destinés en priorité aux jeunes peu ou pas qualifiés résidant dans des zones à fort taux de chômage. Ces professionnels de l'insertion estiment qu'ils ont été oubliés par le gouvernement, car ils ne sont ni nommés ni visés dans le premier projet de texte qui a été diffusé. Rappelant leur expérience (35 ans) dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle, ils ont invité le ministre du travail, Michel Sapin, à désigner clairement les SIAE comme employeurs attributaires des emplois d'avenir. Leur ambition est de doubler le nombre de personnes salariées grâce à l'insertion par l'activité économique dans les cinq ans à venir. Il y aurait également beaucoup à dire sur l'objectif de réduction des inégalités dont l'INSEE vient de confirmer l'aggravation en 2010. Certes, cela passe par l'alourdissement de la fiscalité pour les plus riches. Mais il faudrait envisager aussi la revalorisation des minima sociaux, à commencer par le RSA. Quand ? Dès que la situation des finances publiques le permettra. Aujourd'hui, personne ne peut se hasarder à fixer une date. SB

115 : Numéro gratuit de l'urgence sociale : 115

DONS : Je fais un don à l'EAO et/ou au CAD

- Je soutiens l'EAO dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de l'EAO (75 % de votre don sera déductible de vos impôts).
 - Je soutiens le CAD dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre du CAD (66 % de votre don sera déductible de vos impôts).
- (Un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.)

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Attention, si vous êtes adhérent, ou si vous demandez à le devenir, le montant de votre cotisation intègre l'abonnement à *Perspectives*. Vous remplissez ce bulletin d'abonnement si vous désirez être abonné à *Perspectives* sans vouloir adhérer à l'EAO-CAD.

- 10 € - 4 numéros par an
- Abonnement de soutien 25 € - Je joins un chèque de € à l'ordre de l'EAO.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTR'AIDE OUVRIÈRE – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS

PERSPECTIVES DE L'ENTR'AIDE OUVRIÈRE, 4 numéros par an, COMMISSION PARITAIRE N° 0312 G 88823.

Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directeur de la publication : André Ledoux

Comité de rédaction : Serge Bijonneau, Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Madeleine Perret, Pierre Trinson, François Weil.

Secrétaire de rédaction : Martine Béranger-Baritaud

Mise en page : Francis Bordet – Impression : LAGOUTTE IMPRIMEUR, Evres-sur-Indre.

Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux